



Proteste

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante

Juin 2017



DOSSIER

Le temps : ami ou ennemi ?

ACTUALITÉS

Le développement
durable au cœur
de PEF 2017
Page 6

S'INFORMER

Les MOOC :
une nouvelle façon
de se former
Page 8

GRAINE DE SEL

Un *kairos* permanent
et quotidien
Page 10

FÉDÉRATION

Le Carrefour
de l'Engagement
fait peau neuve !
Page 23

ACTUALITÉS

En bref P. 3

Adhérents

ABEJ solidarité :
l'atelier « Jeunes et Partage » au Brésil

Concert de soutien pour les 20 ans
du Numéro Vert ARAPEJ

Rester « connecté »
même en maison de retraite P. 5

Quel regard sur l'insertion
des personnes en situation de handicap
mental et psychique ?

Regard

PEF 2017 : Le développement durable
au cœur du Village des fraternités
Ricardo Vadeleux

S'INFORMER

Alliance des EHPAD protestants
Ingrid Ispenian

Les MOOC : une nouvelle façon
de se former
Vincent Malventi

Promouvoir le lien entre les générations,
une priorité pour faire vivre la fraternité
Isabelle Sénécal

GRAINE DE SEL

Un *kairos* permanent et quotidien
Katie Badie

DOSSIER : LE TEMPS QUI TOURNE : AMI OU ENNEMI ?

Introduction
Fabienne Delaunoy

Cinq mois... et après ?
Patrick Pailleux

3 Questions à Antoine Durlmann
Clara Chauvel

Bénévolat ponctuel : opportunités et défis
Elisabeth Pascaud

La prison ou le temps vide
Brice Deymié

L'identité dans son rapport au temps
et à l'espace en anthropologie de la santé
Docteur Taieb Ferradji

Temporalité sacrée et appropriation laïque
Didier Sicard

VIE DE LA FÉDÉRATION

Les Assises des entraides,
le temps du partage et de la rencontre

De l'entraide à l'assiette :
le livret de recettes et de conseils
maintenant disponible

Formation des bénévoles :
la FEP vous propose 4 formations

Parution : Rapport annuel 2016

Colloque Enfance-jeunesse :
synthèse et perspectives

Plateforme protestante pour l'accueil
des réfugiés : la mission se poursuit

Le Carrefour de l'Engagement
fait peau neuve !

Vie de la fédération
en région

CULTURE

PORTRAIT

Pauline Simon

Jean Fontanieu,
secrétaire général de la FEP



Temps long, temps court...

S'il est une période où la notion du temps s'est trouvée écrasée, c'est bien celle qui s'achève avec la fin des élections. Nous avons tous vécu le conflit de perception de l'image des candidats, entre ce que l'on imaginait d'eux dans leur costume présidentiel, sur une période longue, malmenée, changeante et incertaine, et ce que les médias nous présentaient dans leur immédiateté, leur fragilité, voire leur versatilité. Nous sommes à la fois attirés par la nouveauté, la surprise médiatique, le « feuilleton » de la vie (accidents, changements, irruptions), et à la fois conscients que nous ne pouvons et ne devons pas verser dans cet aspect fragile, mais nous rappeler du passé, analyser, peser, critiquer, nous souvenir de l'enseignement de l'histoire, penser, être héritiers...

“
Nous sommes à la fois attirés par la nouveauté, la surprise médiatique et à la fois conscients que nous devons nous rappeler du passé.
”

Cette contradiction prend de plus en plus d'importance. Dans le cadre de nos institutions et organisations qui s'inscrivent nécessairement dans le temps long, il nous faut à la fois veiller à maintenir l'esprit des fondateurs, ce qu'ils ont voulu installer, creuser au-delà des mots et des contextes historiques, et à la fois être sensibles aux émotions du temps, aux nouvelles perceptions de l'utile ou du nécessaire. Vendre de vieux bâtiments hérités d'un autre temps, constater qu'ils ne sont plus adaptés peut se révéler opportun et pertinent, mais il faut aussi tenir compte

de la parole des anciens, des héritiers pour qui ces immeubles solides sont quelque part les garants de l'engagement de nombreuses générations.

La solution réside probablement, comme toujours, dans l'usage du dialogue, de l'ouverture, de la visite. Se laisser étonner par la nouveauté proposée par les défricheurs, ceux qui partent d'une page blanche et qui sont souvent les meilleurs capteurs des besoins du moment, mais aussi écouter les mots de l'histoire, accepter de (re)prendre le fil qui nous a menés depuis les fondateurs jusqu'à aujourd'hui, observer et analyser les crises, extraire les enseignements que les hommes et les femmes d'alors, qui en avaient la responsabilité, en ont retenus afin de maintenir à flot la dynamique de l'engagement qui était la

leur, et qui est parvenue jusqu'à nous. C'est un bel enseignement que nous avons voulu ouvrir en cette fin de maelstrom temporel et électoral, en invitant nos lecteurs à consulter le dossier du chronos, qui ne peut se soustraire à notre préoccupation de tous les jours. Et en écho à ce dossier, nous pensons avec plaisir à un projet qui verra le jour cet automne, consacré à l'intergénérationnel. Le temps, l'héritage, la transmission, la vie ! En vous souhaitant de bons congés estivaux.

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante - www.fep.asso.fr - 47 rue de Clichy 75009 Paris - Tél. 01 48 74 50 11 - Fax 01 48 74 04 52 - ISSN : 1637-5971. Directeur de la publication : Jean Michel Hitter. Directeur de la rédaction : Jean Fontanieu. Rédactrice en chef : Pauline Simon. Rédactrice en chef adjointe : Clara Chauvel. Membres du comité de rédaction : Katie Badie, Nadine Davous, Chantal Deschamps, Pierre-Louis Duméril, Brice Deymié, Isabelle Grellier, André Pownall, Didier Sicard, Édith Tartar-Goddet, Guy Vignal. Relecture : Lucie Robichon. Maquette : Studio Marnat / Jérôme Allain - www.marnat.fr - Imprimeur : Marnat - Prix au numéro : 9,50 €

Crédit photos/illustrations : © DR, © IStockphoto.com, © FEP, © Fondation des Amis de l'Atelier, © David Valat, P.Faure - CASP - Reproduction autorisée sous réserve d'un accord formel de la fédération.



Pour demain, le monde associatif a des idées

Lancé par la Fonda et le Mouvement associatif le 15 mars 2017, le site www.solutionsdassociations.org a pour objectif de valoriser les expertises et les savoir-faire des associations.

Il réunit les prises de parole d'associations, collectifs et fédérations de tous horizons et offre un large panorama de solutions développées sur le terrain pour répondre aux défis majeurs qui traversent notre société. Créé dans le cadre des débats entourant les élections de 2017,

ce site a pour objectif de rappeler l'expertise et le savoir-faire des associations, la pertinence de leurs idées, des actions qu'elles mettent en œuvre, qui mériteraient d'être davantage valorisées, enrichies et essaimées.

Problématiques environnementales, économiques, culturelles, de santé, d'éducation, de solidarité, de cohésion sociale, de justice, d'emploi, d'aide au développement : découvrez ce qu'ont à dire les associations sur les véritables enjeux à traiter ces cinq prochaines années. ■

Plus d'information sur :
www.solutionsdassociations.org

Accueil de l'étranger : répondre aux inquiétudes

L'ACAT, l'EPUDF et JRS France publient un guide intitulé *Accueil de l'étranger : répondre aux inquiétudes*, une publication commune qui vient prolonger et renforcer les initiatives déjà lancées individuellement par ces organisations.

L'objectif de cette publication est de proposer des outils permettant de réagir aux idées les plus répandues sur les migrations qui suscitent souvent peurs et inquiétudes. « La France est envahie par les étrangers », « ils viennent profiter de nos aides », « plus il y a de réfugiés, plus il y a de terroristes »... Pour chacune de ces idées reçues, le guide donne des arguments permettant de mettre les choses en perspective et de changer le regard sur l'étranger. ■

Pour en savoir plus :
www.epudf.fr
www.acatfrance.fr
www.jrsfrance.org

Service civique : un bilan plutôt positif



Depuis sa création par la loi du 10 mars 2010, le service civique a touché 200 000 jeunes de tous horizons, dans près de 10 000 organismes. Deux études, commandées par l'agence du service civique, permettent de dresser un bilan plutôt positif du dispositif.

L'étude « Connaissance, représentations et potentiel d'attractivité du service civique », réalisée par l'Ifop auprès des jeunes de 16 à 25 ans, témoigne d'une montée en puissance du service civique

dont la pénétration dans la population française est de plus en plus grande, que ce soit auprès des personnes éligibles ou auprès de leurs aînés (94 % des jeunes de 16 à 25 ans ont déjà entendu parler du service civique). En outre, 75 % des jeunes de moins de 26 ans lui attribuent des représentations positives. La seconde étude, conduite par Kantar-Sofres auprès d'anciens volontaires, révèle que 91 % des anciens volontaires, ayant terminé leur mission il y a 4 à 8 mois, affirment être satisfaits de celle-ci. 94 % conseilleraient le service civique à d'autres jeunes. Un dispositif qui semble avoir de beaux jours devant lui ! ■

Plus d'informations sur :
www.service-civique.gouv.fr





ABEJ solidarité : l'atelier « Jeunes et Partage » au Brésil

Le 21 mars dernier, le groupe de l'atelier d'insertion sociale et professionnelle « Jeunes et Partage » a posé le pied sur le sol brésilien à Recife.

Cet atelier de l'ABEJ Solidarité accueille des jeunes de 18 à 25 ans et propose des contrats d'insertion autour de la menuiserie et de la peinture. Chaque année,

un projet solidaire est organisé afin de mobiliser le groupe sur une action emblématique, capable de mettre en mouvement les personnes ! Cette année, le projet vise l'appui à

une structure locale brésilienne, CIAF (*Centro Integrado de Apoio Familiar*) pour la création d'un lieu d'accueil et de vie des adolescents placés par la Justice. ■



Concert de soutien pour les 20 ans du Numéro Vert ARAPEJ

Pour fêter les 20 printemps du service Numéro Vert de l'ARAPEJ, le CASP a organisé le 20 mai dernier à Paris un concert solidaire avec le Chœur Allegretto de l'Église Protestante Unie de Montparnasse-Plaisance, dirigé par Christian Ramamonjisoa.



Les recettes ont été reversées au Numéro Vert ARAPEJ, une plateforme téléphonique d'accès au droit créée en 1997. Le Numéro Vert a pour principaux objectifs de donner une information juridique et/ou sociale fiable pour que le

détenu puisse exercer ses droits et faire les démarches nécessaires pour résoudre des problématiques complexes, ce qui constitue un préalable nécessaire pour un parcours d'insertion réussi. En 2016, le Numéro Vert a traité 7 787 appels et

répondu à 9 061 questions de détenus. Ce service téléphonique est très peu financé par les pouvoirs publics. ■

Plus d'information sur :
www.casp.asso.fr

Rester « connecté » même en maison de retraite

Depuis le début du mois d'octobre, un vendredi sur deux, les résidents de la maison de retraite l'Arc-en-Ciel à Chantilly (Oise) – maison de retraite médicalisée gérée par la Fondation de l'Armée du Salut et qui accueille une quarantaine de personnes âgées – s'initient à l'informatique.

Un animateur de l'association Graine de Vie et l'animateur de l'Arc-en-Ciel organisent les ateliers. Les thématiques peuvent varier : quizz musical sur une tablette tactile, utilisation de Google Map pour retrouver sa ville de naissance, comment envoyer un message, une photo, ou comment communiquer par vidéo. L'objectif de ces ateliers est de permettre aux résidents de la maison de retraite de pouvoir, premièrement, se familiariser avec l'informatique et, deuxièmement,

communiquer avec leur entourage. Et surtout de se divertir ! « Les résidents voient dans l'ordinateur un objet ludique », note Yann Hénocq, animateur à l'Arc-en-Ciel. « Avec les réseaux sociaux, les personnes âgées peuvent échanger et partager des messages avec leur entourage, leurs petits-enfants qui utilisent tous des ordinateurs ou des téléphones connectés », explique l'animateur de Graine de vie. « La prise en main est relativement simple, grâce à une interface munie de grandes

touches qui permettent d'accéder aux informations et applications d'un simple touché du doigt », souligne le directeur de la maison de retraite. L'autre objectif derrière ces ateliers est d'encourager les personnes âgées à utiliser Internet pour rompre un certain isolement. S'informer sur le monde qui les entoure est également une source de motivation. ■

Mayore Lila Damji,
Fondation de l'Armée du Salut

.....

Quel regard sur l'insertion des personnes en situation de handicap mental et psychique ?

Quel regard les Français portent-ils sur l'inclusion et l'insertion des personnes en situation de handicap mental et psychique ? Ont-elles suffisamment accès au travail ? À la culture ? À la parentalité ? La société française favorise-t-elle assez leur inclusion ? C'est pour répondre à toutes ces questions que la Fondation des Amis de l'Atelier et l'Institut Ipsos se sont associés pour réaliser une enquête auprès d'un échantillon de 1200 personnes représentatif de la population française.

Premier constat, l'étude révèle que le grand public se montre très critique sur l'inclusion et l'intégration des personnes en situation de handicap mental ou psychique : seul un Français sur dix considère que la société française laisse pleinement leur place aux personnes en situation de handicap mental et psychique. De la même manière, près de deux tiers des Français pensent que la société ne favorise pas l'intégration des personnes en situation de handicap mental et psychique. Des constats partagés par Ghyslaine Wanwanscappel, directrice générale de la Fondation des Amis de l'Atelier : « Malheureusement, on constate que la société n'est pas plus inclusive qu'auparavant. Depuis quelques années, de nombreuses mesures ont été prises pour permettre aux personnes en situation de handicap mental et psychique d'accéder, par exemple, à l'emploi. La notion de handicap en entreprise

fait aujourd'hui pleinement partie de la législation mais l'acceptation et l'intégration restent un réel besoin pour que l'on puisse parler de société inclusive. »

Handicap et citoyenneté : est-ce possible ?

Toujours selon les résultats de l'étude, pour la quasi-totalité du grand public, les personnes en situation de handicap mental devraient avoir accès aux vacances (97 %), à la culture (96 %), à des activités physiques et sportives (96 %), aux transports en commun (94 %) mais aussi au travail (92 %). Toutefois, ils restent sceptiques sur leur accès au vote (56 %) et à la parentalité (48 %). Même constat pour le handicap psychique : une très large partie des Français considère que les personnes en situation de handicap psychique doivent avoir accès à des activités artistiques ou manuelles (97 %), à la culture (96 %) ou même au travail (91 %). Néanmoins, 42 % d'entre eux sont

défavorables à ce qu'ils aient accès à la parentalité et 30 % sont défavorables à ce qu'ils aient accès au vote. Pourtant, au sein de la fondation, les personnes accueillies sont nombreuses à questionner les professionnels sur la vie politique et citoyenne, notamment à l'approche des différentes élections. La plupart ne connaissent pas les modalités de leur mesure de protection juridique et les démarches à entreprendre pour participer à la vie citoyenne. C'est pourquoi la Fondation des Amis de l'Atelier organise toute l'année des ateliers citoyens. L'objectif est d'informer et d'impliquer les personnes accompagnées qui le peuvent afin qu'elles s'inscrivent sur les listes électorales et participent ainsi à la vie de la cité. ■

Retrouvez l'enquête complète et le dossier de presse sur :
www.fondation-amisdelatelier.org

PEF 2017 :

Le développement durable au cœur du Village des fraternités

Dans le cadre de Protestants 2017 - 500 ans de Réformes, le rassemblement national Protestants en fête 2017 se déroulera du 27 au 29 octobre 2017 à Strasbourg autour du thème « Vivre la fraternité ». Au cœur de cet événement, le Village des fraternités permettra aux œuvres, mouvements, institutions, Églises et médias protestants de faire connaître les différents visages du protestantisme et leur implication dans la société, notamment sur les questions liées au développement durable.

En 2015, La Conférence de Paris sur le climat, la COP 21, avait mis le développement durable à l'ordre du jour en France. L'effusion médiatique autour de cette notion est quelque peu retombée, pourtant le développement durable reste aujourd'hui une préoccupation majeure.

En ce sens, il nous est apparu essentiel de sensibiliser le public aux enjeux environnementaux sur un événement d'ampleur comme Protestants en fête.

Ainsi, au cœur du Village des fraternités, sur la place Saint Thomas, se tiendra un village dédié au développement durable. Le but est d'attirer l'attention du public sur cet enjeu de société en recouvrant ses trois dimensions : environnementale, sociale et économique, le tout avec une approche résolument pédagogique.

Mieux connaître les enjeux environnementaux

La vocation principale de cet espace est de créer du lien entre les citoyens et la nature en les sensibilisant à la biodiversité, et de permettre à tous de mieux connaître les enjeux environnementaux. Des animations de découverte de l'environnement et de sensibilisation à

sa protection pour les adultes comme pour les enfants seront présentées, avec des contenus à la fois théoriques et pratiques.

Tout d'abord, les participants pourront découvrir une « ferme pédagogique » animée par l'association Sonnen-

hof. Les enfants (et les adultes) pourront toucher et prendre en main des moutons, des chèvres, des lapins, ou encore des cochons d'Inde. Un peu plus loin, en partenariat avec les Éclaireuses

et Éclaireurs Unionistes de France, une animation « biodiversité en jeu » sera mise en place et sensibilisera au degré de tolérance de chacun par rapport à certaines espèces animales. Ensuite, un espace maraîcher présentera l'agriculture locale, les fruits et légumes de saison, et les circuits courts. Une approche théologique du développement durable sera également proposée avec le groupe climat de la Fédération protestante de France et l'association A Rocha.

Adopter les bonnes pratiques

En avançant encore, grâce à l'espace tri et recyclage, le public apprendra à composter et développera des pratiques quotidiennes pour mieux participer au tri et réduire ses déchets. Un stand, animé par l'Euro-métropole de Strasbourg, sera consacré à la question de l'eau. À travers une exposition, ils attireront l'attention sur la préservation de cet élément vital. Les déchets, l'énergie, la transition écologique, et la biodiversité seront abordés par l'association Justice, Paix et Sauvegarde de la Création. Ils animeront un stand « ma lessive écolo » et le public pourra apprendre à fabriquer des produits de lessive écologique et économique.

Le public découvrira également la finance solidaire avec une exposition « Micro-entrepreneurs du monde » présentant des portraits et témoignages d'entrepreneurs qui ont pu réaliser leur projet grâce au microcrédit. Enfin, l'ensemble des exposants présents dans le Village sont invités à signer la « charte d'engagement pour un événement éco-responsable » afin que la fraternité se vive aussi sous le prisme du développement durable. ■

Ricardo Vadeleux,
Service civique en charge de la
coordination du Village des Fraternités

Retrouvez toutes les informations concernant
Protestants en fête 2017 sur le site :
www.protestants2017.org





Alliance des EHPAD protestants

L'Alliance des EHPAD protestants s'est donné pour ambition de fédérer les établissements protestants intervenant auprès des personnes âgées et de développer l'innovation, les coopérations, les projets, ainsi qu'une démarche commune d'amélioration de la qualité et de la place accordée aux personnes accompagnées. À ce jour, l'alliance regroupe 17 associations ou fondations adhérentes à la FEP, représentant 44 établissements.

Cette initiative, accueillie par la FEP en 2014 (appelée alors « Manifeste pour les EHPAD protestants »), s'est progressivement structurée en alliance, dont les finalités et l'organisation s'élaborent au fur et à mesure des travaux qu'elle mène. En mars 2015, l'assemblée générale de la FEP décidait en ces termes de la création d'une alliance nationale chargée « de mener des réflexions sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées vieillissantes ». En avril 2016 à La Rochelle, une préfiguration de deux ans a été actée pour lancer les travaux.

Travaux en cours

En 2016, les travaux de l'alliance se sont concentrés dans trois directions : la mise en place de la parole des usagers et de la démocratie au sein de nos établissements ; la place, le rôle et le financement de l'aumônerie dans les EHPAD protestants ; le modèle économique des établissements. Concernant la parole et la démocratie pour les usagers au sein des établissements, il est ressorti des premières

réflexions que l'organisation de l'établissement, tant au niveau du projet institutionnel, des instances que des salariés, peut encore permettre de rendre plus effective la parole des usagers dans la conduite des établissements.



Les travaux de l'alliance se sont concentrés dans trois directions : la mise en place de la parole des usagers ; la place, le rôle et le financement de l'aumônerie dans les EHPAD protestants ; le modèle économique.



À propos de l'aumônerie, les pratiques des membres de l'alliance ont convergé sur le constat que son activité évolue en fonction de la capacité financière de la structure « mère » et des potentiels partenariats créés. Enfin, concernant le modèle économique des EHPAD, une analyse d'indicateurs de gestion

des différents établissements a permis de faire des constats sur des exigences « irréalistes » au regard des moyens financiers alloués. Ainsi, si le management, les ressources humaines, la dimension locale, la gestion des transferts des résidents sont à faire évoluer pour répondre aux choix des établissements, il apparaît une injonction paradoxale entre les modèles tarifaires et l'évolution des coûts, et la question de la solvabilité des personnes âgées.

L'EHPAD de demain

Depuis 2000, date de la transformation des établissements en EHPAD, plusieurs tendances sont apparues sur trois champs : le choix prioritaire du maintien à domicile ; l'entrée des personnes en situation de dépendance à des âges plus élevés, transformant l'EHPAD en lieu de fin de vie ; l'existence d'une forme de violence institutionnelle et un concept de maltraitance-bien-traitance à dépasser. À cela s'ajoutent des incertitudes relatives à l'arrivée prochaine au grand âge des baby-boomers, l'épidémiologie des maladies neurodégénératives, et l'état des finances des collectivités territoriales. Quant aux nouvelles technologies, le constat est qu'il ne suffit pas de réduire l'avenir à un tout domotique, ni d'affirmer simplement la nécessaire conciliation entre qualité et performance économique.

Ayant la volonté d'aboutir à la construction d'un modèle éthique, durable et humain, les membres de l'alliance se sont réunis le 1^{er} juin 2017 afin de réfléchir et de débattre du sujet. Au terme de ce processus, l'idée est de faire émerger des pistes d'amélioration ou d'innovation pour construire ces EHPAD de demain. Ces pistes seront alors travaillées dans le cadre de l'alliance.

Plus forts ensemble : toutes associations, tous établissements désirant rejoindre l'alliance dans cette perspective seront les bienvenus ! ■

Ingrid Ispenian,
Secrétaire générale adjointe de la FEP



Les MOOC : une nouvelle façon de se former

Débarqués dans les années 2010 sur Internet, venus tout droit des États-Unis, ils sont désormais bien installés dans le paysage numérique, et pourtant, leur nom soulève encore de nombreux sourcils. MOOC. Derrière cet acronyme se cache un anglicisme un peu obscur : massive online open courses (cours en ligne ouverts à tous). Linguistiquement, c'est déjà plus clair, mais concrètement, que sont réellement ces « MOOC » ?

Le principe d'un MOOC, c'est d'offrir au plus grand nombre un savoir précis à travers une session de formation allant en général de quatre à huit semaines durant lesquelles l'apprenant a accès à de courtes vidéos traitant chacune d'une compétence précise. Lancé par un organisme ayant une expertise reconnue dans un domaine, l'ensemble se veut ludique et pédagogique. Des petits exercices d'étape permettent de faire le point et, selon le taux de réussite, d'obtenir à l'issue un « certificat de suivi ». Il ne s'agit pas de transformer en quelques vidéos l'internaute en expert, mais le gain de savoir, bien que modeste, est réel.

Un mode d'apprentissage autonome et communautaire

Avec cette méthode, l'apprenant est autonome. En cela, les MOOC s'inscrivent dans la droite ligne des modes de formation dits asynchrones, c'est-à-dire

dans lesquels le professeur transmet son savoir à un élève sans que les deux ne communiquent en temps réel. Mais, pour pallier tout excès de solitude, que

“

Les MOOC peuvent trouver leur place dans nos associations et entraides car ils offrent la possibilité de se former sans pour autant avoir d'impact sur des budgets souvent contraints.

”

l'on sait décourageant lorsqu'il s'agit d'apprendre, les MOOC ont introduit un aspect communautaire. Sur les plateformes qui les hébergent, on retrouve

donc des éléments empruntés aux réseaux sociaux : forum, chat, conférences en direct... Une communauté Facebook, créée temporairement pour l'occasion, vient souvent compléter le dispositif. Le plaisir d'apprendre se double alors du plaisir d'échanger avec l'autre.

Tout le monde y gagne

Et il en existe pour tous les goûts, dans tous les domaines, du MOOC sur l'histoire du droit, lancé par la prestigieuse université Paris II Assas, à celui plus technique, portant sur les conversions thermodynamiques, en passant par le MOOC organisé par la gendarmerie nationale permettant de s'initier à la gestion de crise. Chacun y trouve son compte. Pour ceux qui les créent, les MOOC représentent une formidable vitrine, permettant de gagner en visibilité et d'orienter de potentiels futurs étudiants sur les cursus payants. Pour les entreprises, ils sont un moyen ludique de maintenir les équipes dans une démarche de formation et d'actualisation des compétences tout au long de la vie. Pour ceux qui les suivent, ils permettent d'avoir accès à des savoirs réellement vérifiés et validés, émanant de professeurs reconnus, sans déboursier un centime.

Une réelle opportunité pour les associations

C'est d'ailleurs à ce niveau que les MOOC peuvent trouver leur place dans nos associations et entraides. Car, une fois passée l'appréhension que suscite parfois l'outil Internet, ils offrent aux salariés et bénévoles la possibilité de se former et d'entamer des réflexions de qualité, sans pour autant avoir d'impact sur des budgets souvent contraint. Et, ne boudons pas notre plaisir, la France a été particulièrement réactive dans le domaine, puisqu'une plateforme, nommée FUN (France Université Numérique), ouverte au début du phénomène MOOC, propose aujourd'hui un accès illimité à une centaine de MOOC francophones. Pour les plus courageux (et anglophones), les plateformes Coursera et Edx permettront d'accéder à des cours proposés par Harvard ou Westpoint. *What else ?* ■

Vincent Malventi,
Chargé de mission régional



Promouvoir le lien entre les générations, une priorité pour faire vivre la fraternité

Les petits frères des Pauvres sont des précurseurs dans le domaine de l'intergénérationnel. Dès sa création en 1946, Armand Marquiset, le fondateur de l'association, s'était entouré de jeunes volontaires de moins de 30 ans pour aller visiter des personnes âgées isolées et démunies du 11^e arrondissement de Paris. À partir de 1950, séjours de vacances et réveillons de Noël ont été aussi l'occasion de faire se rencontrer jeunes et moins jeunes.

Dans les années 90, conscients que le fossé se creusait entre les générations, les petits frères des Pauvres ont commencé à organiser des rencontres entre des écoliers et des personnes âgées vivant en maisons de retraite. Des expériences innovantes pour l'époque qui ont révélé un véritable enseignement : pour des jeunes, mieux connaître les personnes âgées permet d'éviter d'avoir des comportements d'exclusion mais aussi d'appréhender les mutations qu'ils connaîtront tout au long de leur propre vie.

Ce type de projet s'est multiplié au sein des équipes de bénévoles et aujourd'hui encore, de nombreuses manifestations permettent de créer la rencontre entre les générations. Comme à Saint-Brieuc, où des lycéens accompagnés de bénévoles des petits frères des Pauvres rendent visite aux résidents d'un EHPAD. Les échanges sont enrichissants des deux côtés.

Les personnes âgées sont curieuses, intriguées et ravies de voir cette jeunesse venir échanger avec eux. Quant aux plus jeunes, découvrir des personnes

âgées au-delà de leur strict cadre familial permet de prendre conscience de l'état de notre société dans sa globalité et de réaliser que derrière la personne âgée, il y a d'abord la personne, avec sa vie, son histoire, ses sentiments, ses souffrances, ses attentes.

En Sologne, le centre de rencontre des générations des petits frères des Pauvres, lieu de vie et de séjour atypique, accueille simultanément des personnes âgées, des jeunes en classes de découverte ou en vacances, des stagiaires en formation, des familles... Et comme le souligne Isabelle Doumro, la directrice du centre, « l'apport des personnes âgées est sous-estimé. Actuellement, nous avons un projet où les résidents âgés évoquent leurs expériences pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Indochine, l'Algérie. Et c'est l'occasion pour les plus jeunes de faire un parallèle avec l'état actuel de notre monde, le terrorisme. »

Depuis plusieurs années, les petits frères des Pauvres ont constaté une augmentation de l'engagement

bénévole des moins de 30 ans. Une hausse dont se réjouit Armelle de Guibert, déléguée générale : « Faire se rencontrer les générations est un formidable défi. Les préjugés tombent, les regards changent. En 2015, nous avons accueilli 30 % de jeunes bénévoles supplémentaires. Favoriser ces rencontres doit devenir une priorité pour redonner à notre société ses valeurs de partage et de fraternité. » Un défi mais aussi un besoin des personnes âgées qui, pour 45 % d'entre elles, souhaitent avant tout de l'affection de la part des jeunes¹ (alors que ces derniers pensent plutôt qu'ils ont besoin d'aide dans les tâches pénibles de la vie quotidienne). C'est certainement là l'enjeu des années à venir : encourager, favoriser, valoriser encore plus les liens intergénérationnels, innover, inventer, promouvoir des expériences et des espaces de rencontre. Jeunes et moins jeunes ont tout à y gagner, l'ensemble de la société aussi. ■

“

C'est certainement là l'enjeu des années à venir, encourager, favoriser, valoriser encore plus les liens intergénérationnels, innover, inventer, promouvoir des expériences et des espaces de rencontre

”

Isabelle Sénécal,
Chargée de communication pour les
petits frères des Pauvres

¹ Étude les petits frères des Pauvres, Fondation Monoprix et BVA. Les Français et les liens entre générations, octobre 2016.



Graine de sel

Un *kairos* permanent et quotidien

La langue grecque du Nouveau Testament dispose de plusieurs mots pour dire temps. Le *kronos* est plutôt le temps qui passe, la durée, le temps indéfini. Le *kairos* est souvent traduit par moment, occasion, ou saison. Il est utilisé pour parler du temps de la moisson, du temps de l'accomplissement des promesses et du temps de la fin des temps !

Dans l'évangile selon Marc, Jésus crie : « Le temps (*kairos*) est accompli et le règne de Dieu s'est approché. Changez radicalement et croyez à la bonne nouvelle ! »¹. On peut comprendre que c'est justement avec la venue de Jésus dans l'histoire que le règne de Dieu s'est approché. La notion du bon moment est également (et paradoxalement) associée à la mort du Christ. L'apôtre Paul dit aux chrétiens de Rome : « Oui, quand nous étions encore sans force, Christ, au temps fixé (*kairos*), est mort pour des impies »².

1 Marc 1.15

2 Romains 5.6

Aspirer à la sagesse

Puisque le projet de Dieu pour l'humanité semble fonctionner avec cette notion de *kairos*, il semblerait logique que le Nouveau Testament incite le croyant, dans sa vie personnelle et dans son service de Dieu, à aspirer à la sagesse qui consiste à savoir

“
Le temps favorable
où Dieu nous offre
la grâce est toujours
aujourd'hui.”

saisir (ou attendre) les bons moments pour parler et les bons moments pour agir (cf. le livre de sagesse biblique Ecclésiaste ou Qohéleth chapitre 3 : « Il y a un temps pour pleurer et un temps pour rire ; un temps pour se lamenter et un temps pour danser »). C'est une sagesse dont on reconnaît la pertinence

dans la vie des associations et des entreprises, dans l'éducation des enfants et dans la vie sociale. Certaines citations du Nouveau Testament vont dans ce sens : « Comportez-vous avec sagesse envers ceux du dehors. Rachetez (ou saisissez) le temps (*kairos*) »³. Il semblerait que ce discernement soit le signe de la maturité du croyant, qui évite la précipitation parce qu'il a intégré à sa notion du temps la dimension de l'espérance.

Entre le bon moment et le maintenant

Cependant, le Nouveau Testament connaît aussi le danger de l'attente du bon moment qui ne vient jamais ! Il incite les chrétiens à agir ici et maintenant parce le temps est court. On entend dans les propos des auteurs bibliques un sentiment d'urgence et l'insistance sur le fait qu'il faille annoncer la bonne nouvelle et faire le bien même quand les conditions idéales ne sont pas réunies.

Entendons, par exemple, les instructions données à un jeune « pasteur » : « Proclame la Parole, interviens en toute occasion (*kairos*), favorable ou non »⁴. Cette tension entre le *bon moment* et le *maintenant* transparaît clairement dans le texte cité, tiré d'un plaidoyer de l'apôtre Paul en vue de sa réconciliation avec les chrétiens de Corinthe. Il fait référence au *kairos* de Dieu dans la citation du prophète Ésaïe, mais insiste pour dire que le temps favorable où Dieu nous offre la grâce est toujours *aujourd'hui*.

Comprenons que l'accueil, le pardon, la réconciliation et la fraternité ne sont pas à remettre au lendemain, ou au bon moment, mais à vivre tout de suite ! Il existe sans doute des moments plus ou moins favorable pour notre action, mais l'Évangile ouvre un *kairos* permanent et quotidien pour « incarner » la justice, la paix et l'amour du prochain. ■

Katie Badie,

Responsable du service biblique
de la Fédération protestante de France

3 Colossiens 4.5

4 Timothée 4.2



Dossier

Le temps : ami ou ennemi ?

L'accélération du temps est subie par la plupart d'entre nous. D'où vient-elle ? Comment s'exprime-t-elle dans nos vies ? Avons-nous les moyens de la contrer ?

Une jeune cadre qui enchaîne les réunions et ne prend pas le temps de manger, un retraité qui veut honorer ses nombreux engagements associatifs mais s'essouffle, un papa qui fonce en voiture pour aller chercher son fils à l'école à la fin de la journée, une étudiante qui, pour se relaxer, pratique du yoga entre midi et deux mais se presse pour arriver à l'heure à son cours, un pasteur qui a un idéal de disponibilité absolue pour ses paroissiens et n'a plus de temps pour sa famille...

Tous, quelle que soit notre activité, nous ressentons l'accélération du temps. Au-delà d'un sentiment, ce serait même une réalité : « L'accélération de la vie est un fait sociétal objectif » selon le sociologue et philosophe allemand Hartmut

Rosa¹. Et pourtant, notre vie moderne est entourée d'outils qui nous facilitent la vie et nous font gagner du temps : durée des voyages en TGV toujours raccourcie, téléphones intelligents, informations en un clic sur Internet, etc. L'organisation de la vie active (durée légale du travail, abaissement de l'âge de la retraite) et l'allongement de l'espérance de vie devraient aussi participer à nous dégager du temps. Alors pourquoi court-on après lui ? Selon Hartmut Rosa, nous nourrissons, plus ou moins consciemment, « l'utopie d'une ubiquité grandissante » devant la surabondance d'options et d'opportunités. Mais il en découle du stress et de la frustration.

1 Hartmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2013.

“

Cette course contre la montre n'est pas sans conséquences sur notre rapport aux autres, à la société et à notre condition humaine.

”

Culpabilité et peur du vide

Cette course contre la montre n'est pas sans conséquences sur notre rapport aux autres, à la société et à notre condition humaine. On demande à la Justice de se presser pour boucler son enquête, aux médias de délivrer l'information au plus vite à un public toujours plus avide de savoir tout sur tout mais sans effort, à l'internaute de trouver l'âme sœur en trois clics.



Ne pas avoir le temps peut également être une posture, souvent inconsciente. Comme l'explique Frédéric Rognon, professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante de Strasbourg², pour certains, l'excès d'activité et un agenda noirci constituent une stratégie « pour exister et prouver qu'on est utile, voire indispensable à la société ». Pour d'autres, la culpabilité est en jeu : « On se reproche de ne pas avoir fait plus et mieux, de ne pas avoir consacré plus de temps à quelqu'un ou à une activité ».

Être inutile, ne pas produire, s'ennuyer sont des notions encore mal acceptées dans notre société occidentale. Frédéric Rognon se risque à penser que la course après le temps serait, paradoxalement, un lointain héritage de la Réforme « transformé en héritage sécularisé, bien entendu, puisque le temps

n'appartient plus à Dieu mais est un moyen pour gagner de l'argent, un objet de culte pour sacrifier au Dieu-argent ».

En effet, selon lui, « les théologiens protestants ont dû lutter contre la fainéantise parce que la prédication de

“
Pour bien vivre son temps, il serait alors nécessaire de faire des choix et de laisser de la place pour la rencontre avec les autres.

”

la justification par la grâce, mal comprise, risquait d'entraîner les chrétiens dans un fatalisme paresseux. » D'où l'émergence de l'éthique protestante sécularisée du travail, à l'origine de l'esprit du capitalisme.

Bien vivre son temps

L'activisme serait aussi vu comme une méthode pour ne pas regarder en face notre finitude en tant qu'être humain. Ce qui renvoie à notre condition mortelle est oublié « pour ne porter notre attention que sur le découpage de nos journées, les rendez-vous et les tranches horaires », explique Frédéric Rognon, citant Henri Bergson, un autre

philosophe³. Pour bien vivre son temps, il serait alors nécessaire de faire des choix et de laisser de la place pour la rencontre avec les autres. Les réflexions émergent depuis quelques décennies en réaction au tout-rapide et tout-rempli.

Le mouvement *slow*, né dans les années 80, a pris de nombreuses incarnations, dont le plus connu est le *slow food* qui prône l'art de manger intelligemment. Et les modules de gestion du temps, enseignés depuis une dizaine d'années aux États-Unis, sont aujourd'hui accessibles à tous dans plusieurs villes de France.

Pendant que vous lisez cet article, le temps a fui, mais est-ce si grave que cela ? Le temps peut être aussi un allié. ■

Fabienne Delaunoy,
Journaliste

² Frédéric Rognon, *Toujours débordé, que faire ? Exposé dans le cadre de la formation initiale des pasteurs*, mars 2006.

³ Henri Bergson, *Durée et simultanéité*, Paris, Quadrige / PUF, 1998.

Cinq mois... et après ?

Les personnes à la rue ont un rapport particulier au temps. Hier n'existe pas ou plus et demain n'existera peut-être pas. Seul aujourd'hui compte.



Leur espérance de vie, elle aussi, n'a pas la même durée que la nôtre. Vingt à trente années de moins ! Décidément, le temps ne semble pas l'ami de la personne à la rue. Pour les personnes sans domicile, il n'y a pas que l'espérance de vie qui se raccourcit ; le temps où la société les reconnaît en tant qu'individus et citoyens est, lui aussi, terriblement réduit : cinq mois – la trêve hivernale – durant lesquels la société et les médias (mais également les pouvoirs publics) vont manifester les plus beaux sentiments à l'égard de leur situation. Ces cinq mois mobilisent beaucoup d'énergie, requièrent beaucoup d'argent et font naître beaucoup de promesses. Pour la société, néanmoins, ces cinq mois sont l'occasion d'un bel élan de générosité et de solidarité : les dons aux associations sont là pour en témoigner, de même que le bénévolat qui suscite de nombreuses vocations parmi les citoyens. Mais nous savons tous que chaque année, à partir d'avril, des milliers de personnes auront retrouvé la rue... et l'oubli.

L'absence de réelle politique sur le long terme

Toutes les associations et tous ceux qui travaillent auprès de ces personnes trouvent aberrante cette politique qui consiste à dépenser des sommes consi-

dérables en hôtels, en travaux et mises aux normes de bâtiments inappropriés, en ouverture temporaire de places d'urgence, pour une période si réduite et pour un résultat si médiocre. Car il faut bien le reconnaître, c'est un résultat d'autant plus médiocre que cette absence de réelle politique sur le long terme contribue à accentuer le phénomène. Folie de l'absence d'une politique intelligente : pour tenter de réduire l'exclusion tout en dépensant le moins possible, il faut dépenser... toujours plus !

Pour survivre, la personne à la rue doit avoir des capacités de résilience bien plus grandes que celles du citoyen ordinaire et inséré : « Vous avez cinq mois pour vous réinsérer. En cas d'échec, en avril, retour à la case départ (la rue) et on vous retrouve en novembre pour un nouveau challenge ».

Contraindre nos politiques à investir sur le long terme

L'État et les collectivités, du fait de crédits sans cesse à la baisse, n'ont pas, ne se donnent plus les moyens de les accompagner suffisamment longtemps pour réussir une réelle réinsertion. Car retrouver sa place dans le corps social quand on en a été exclu prend du

“

Retrouver sa place dans le corps social quand on en a été exclu prend du temps.”

temps. Souvent beaucoup de temps. Dans le fond, je crois que le politique, dont le temps politique est lui aussi limité par un mandat qu'il n'est pas certain de pouvoir poursuivre, est totalement incapable d'envisager une quelconque action efficace pour enrayer, sur le long terme, le phénomène de l'exclusion. Il ne peut agir que sur le court terme, en jetant à tous de la poudre aux yeux pour laisser penser qu'il se préoccupe de ce problème et va y remédier. La période hivernale (appelée désormais veille saisonnière) arrange bien l'État qui répond à la demande de la société civile de protéger ses citoyens les plus vulnérables quand il fait froid, tout en s'évitant de réfléchir à une révision de sa politique sociale. Quelle issue y a-t-il ? Je ne vois rien d'autre qu'un sursaut citoyen par les personnes concernées et par la société civile pour contraindre nos futurs politiques à investir suffisamment sur le long terme, pour éviter que la précarité grandissante de notre société ne fasse céder les digues déjà bien fissurées de notre pacte social. ■

Patrick Pailleux,
Directeur général
de l'ABEJ Solidarité



Crédit photo : © P. Faure-CASP

Questions à

Antoine DURLEMANN

Antoine Durlemann est président du Centre d'Action Sociale Protestant, association qui met à la disposition des publics qu'il accueille des services d'aide à l'insertion et des structures d'hébergement en Ile-de-France. Il nous explique aujourd'hui les conséquences de l'aide d'urgence dans le monde associatif.

L'aide d'urgence semble être la principale réponse de l'État face à la précarité, quel impact cela a-t-il sur les associations ?

Antoine Durlemann : Ce recours à l'aide d'urgence a deux impacts : un impact immédiat ou à court terme et un impact plus profond sur le système associatif et sa manière d'accueillir les personnes en situation de précarité. L'impact immédiat, c'est l'imprévisibilité avec, par conséquent, la nécessité d'une réactivité très forte. Cela peut être positif car nous restons des aventuriers prêts à l'expérimentation, à la prise de risque, à l'innovation. L'aide d'urgence demande une réponse d'urgence.

En contrepartie, cela pousse malheureusement à la prise de risque, à la fois juridique et financière, pour mettre à l'abri des personnes. Nous risquons aussi la perte de sens dans l'action car l'aide d'urgence vient affecter l'accompagnement des personnes effectué par les associations.

Elle empêche le suivi, la pérennisation de l'accueil et de la mise à l'abri des personnes en situation de précarité alors que notre mission est avant tout celle-ci.

Selon vous, pourquoi est-il si difficile pour les pouvoirs publics d'engager des mesures préventives ?

A.D. : Au sein des pouvoirs publics, il y a pour certains l'idée que les difficultés sont conjoncturelles et non pas structurelles. En pensant de la sorte, il ne semble donc pas nécessaire d'investir sur le long terme. De plus, je crois qu'une philosophie plus profonde au sein de l'État justifie la difficulté dans l'instauration des mesures préventives. Au fond, il y a une méfiance instituée qui consiste à dire que les personnes en situation de précarité sont responsables de leur situation et qu'elles doivent donc se débrouiller seules pour s'en sortir. Cette notion de responsabilité supposée dédouane donc l'État de s'engager dans des mesures pérennes.

Quelles solutions apportent le CASP pour prévenir les basculements vers des situations de précarité ?

A.D. : Au CASP, nous essayons vraiment de travailler dans le sens de la prévention, notamment chez les jeunes en difficulté. Pour cela, nous avons répondu à un appel à projet afin de prévenir le basculement de jeunes en errance vers la précarité dans le centre de Paris grâce à des conseillers qui font des maraudes. Nous travaillons beaucoup sur la dimension parents-enfants et le lien qui les unit. Nous accueillons des familles qui ont chacune leurs spécificités : elles peuvent être demandeuses d'asile, en situation de précarité ou monoparentales. Chaque différence doit être abordée avec un œil neuf pour adapter l'accompagnement aux personnes accueillies car ce sont là nos véritables missions : l'accueil et l'accompagnement. Ce dernier se rapproche parfois d'une prévention à la santé, chez les familles de rom en errance, par exemple. Nous mettons aussi largement l'accent sur l'insertion par l'emploi grâce à des conseillers d'insertion qui accompagnent les personnes avant qu'elles ne soient en situation de grande précarité. Notre souhait est d'être dans la prévention et pas seulement dans la guérison, en gardant l'autonomisation des personnes accueillies comme objectif principal. ■

Propos recueillis Clara Chauvel,
Rédactrice en chef adjointe



Bénévolat ponctuel : opportunités et défis

24 % des bénévoles associatifs déclarent intervenir en association « à une période précise de l'année ou à l'occasion d'un évènement »¹ et ils sont de plus en plus nombreux, avec 39,5 % de croissance entre 2010 et 2016, contre 16,8 % pour le bénévolat régulier tout au long de l'année.

Les jeunes, surtout, recherchent cette forme d'engagement (34 % des 18-30 ans)². Ils sont actifs, en emploi ou demandeurs d'emploi, et proposent leur générosité malgré leur peu de disponibilités ou leur manque de visibilité sur leur avenir. Mais les retraités déclarent de plus en plus qu'ils ne veulent pas d'engagement régulier du fait de leurs parents âgés, de leurs petits-enfants... ou de leur envie de liberté, de voyages après une activité professionnelle très contraignante. Et certains choisissent cette voie pour tester différentes associations avant de choisir celle qui leur conviendra vraiment.

Vers un bénévolat ponctuel

Les « plateformes » d'annonces qui se multiplient en proposant « le bénévolat en quelques clics » contribuent aussi à ce développement, ainsi, sans doute, que l'évolution de la société qui laisse de moins en moins de « temps au temps ». Les associations, quant à elles, proposent différentes formes de bénévolat ponctuel : missions « occasionnelles » un peu à la marge du « projet », comme les quêtes, les recherches de fonds, l'organisation d'événements, les paquets cadeaux... Les missions

réservées à certaines périodes, comme l'accompagnement de séjours de vacances (personnes âgées, handicapées...), les repas de Noël, peuvent susciter du « ponctuel récurrent » ; ainsi, par exemple, avec des enseignants qui reviennent chaque été ou des bénévoles qui reviennent pour d'autres missions. Et aussi le « bénévolat de compétence » pour un projet informatique, juridique, de communication... limité dans le temps.

Les associations s'adaptent

Pour elles, l'enjeu est important car elles sont de plus en plus sollicitées par des bénévoles qui se proposent ponctuellement et « démarchés » par les nouvelles « plateformes ». Elles espèrent que ces missions ponctuelles seront une « porte d'entrée » dans l'association, en faisant connaître leurs valeurs. Elles sont conscientes que les bénévoles de demain s'engageront de plus en plus difficilement dans la durée et elles s'interrogent sur les missions à leur proposer et sur la manière de faire de ce bénévolat une voie réelle « d'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active »³ qui contribue à leur projet et conduise ces bénévoles à se réaliser dans une action

collective, libre, responsable et solidaire, en prenant leur place dans la cité. Pour cela, les associations réfléchissent à des missions ponctuelles focalisées sur leur projet associatif sans glisser vers une « réponse à la demande », comme sur un « marché de l'engagement », qui serait contraire à leurs valeurs. Elles veulent consacrer plus de temps et d'énergie à accueillir ces bénévoles, à leur transmettre les « valeurs » de l'association et à les associer à leur « projet ».

“
Les associations sont conscientes que les bénévoles de demain s'engageront de plus en plus difficilement dans la durée.
”

Elles cherchent à inventer une pédagogie pour donner envie à ces bénévoles de passer du « don de temps » ponctuel à l'engagement dans la durée parce que la solidarité exige aussi de la durée au sein d'un projet collectif.

Elles s'interrogent sur la manière d'animer et d'articuler la diversité des modes d'engagement, régulier ou ponctuel, bénévole ou salarié... et peut-être même sur leur organisation pour « chaîner » des engagements ponctuels au sein d'équipes plurielles dont l'action collective pourrait alors s'inscrire dans la durée.

Elisabeth Pascaud,
Vice-présidente de France Bénévolat

1 France Bénévolat – Sondage IFOP 2016, avec l'appui du Crédit Mutuel et de Recherches & Solidarités.

2 Baromètre 2016 sur la jeunesse (CREDOC pour la DJEPVA).

3 Cf. la « Tribune » publiée par la Commission Inter Associative de France Bénévolat et rapport 2017 de la Commission, à paraître.



La prison ou le temps vide

« Dehors, je passais le temps, ici, c'est le temps qui me passe » dit un détenu condamné pour une longue peine, une manière de dire qu'il est devenu un sujet passif de sa vie. Le temps en prison n'est plus une composante naturelle de la vie mais une arithmétique judiciaire complexe dans laquelle l'unité de base n'est

pas ce qui est ressenti par l'individu mais ce qui est mesuré par la peine. Le détenu qui arrive en prison prend rapidement conscience que le temps de la peine a la consistance d'un objet sans forme, comme le dit très bien Nicolas Frize : « Le temps de la peine est un temps impossible à mesurer, atemporel, arythmique, inarticulé, que chaque instant réduit à lui-même et ne rattache à aucun autre »¹.

“

Lorsque les détenus évoquent le passé, c'est l'avant prison, et lorsqu'ils envisagent le futur, ce n'est pas la journée de demain mais l'après prison.

”

On pourrait parler d'un présent « épais » dont la caractéristique est d'être non progressif, non pas que les détenus ne ressentent pas le passage du temps, mais il leur est difficile de l'intégrer dans un récit. Lorsqu'ils évoquent le passé, c'est l'avant prison, et lorsqu'ils envisagent le futur, ce n'est pas la journée de demain mais l'après prison. Les moments de la prison ne sont donc qu'un empilement d'événements sans signification singulière et rattachés sans distinction à la punition. Par exemple, les prisonniers n'éprouvent pas de différence qualitative particulière entre la période de travail et la période de loisir. Ils font remarquer que leur souhaiter bon week-end le vendredi soir n'évoque pour eux aucune perspective réjouissante particulière : « je vais m'ennuyer un peu plus » disent-ils. « Lorsque l'on referme la porte d'une cellule après une visite, on ne dit pas « à demain » ou « à la semaine prochaine », on évite autant que possible les références temporelles du dehors » dit un aumônier.

Le temps infligé

Alors à quoi sert le temps de la peine ? Ce temps d'éloignement du monde est-il

propice à l'amendement du coupable ? Y a-t-il une proportionnalité entre la gravité de la faute et le temps nécessaire à l'expiation de celle-ci ? La justice qui condamne ne s'occupe pas du contenu du temps de la peine. Chacun pense que la prison se chargera

d'occuper au mieux le détenu. Cependant, un rapport du Garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas², arrive à la conclusion effarante que le temps moyen d'activité par détenu dans les prisons françaises est d'une heure, en dehors toutefois des parloirs (une heure par semaine) et des promenades (deux heures par jour). Pourtant, on continue toujours à condamner avec du temps, sans vraiment vouloir savoir ce que l'individu fera de ce temps-là. « Du temps infligé dans sa nudité, tel est le cœur de la peine sociale-carcérale » dira le criminologue Gilles Chantraine.³

« Le temps vide a un coût social »

Les hauts murs de nos prisons ne font pas que protéger la société de ses délinquants, ils cachent du temps mort. Nicolas Frize a raison en disant que la recherche de l'amendement est « un

concept inefficace et obsolète »⁴ que l'on continue à pratiquer en imaginant que cette sanction temporelle fonctionnera comme une réparation à la souffrance de la victime. Ce temps vide généré par l'institution punitive a un coût social et financier élevé qu'aucune étude ne calcule jamais de peur d'ébranler certaines certitudes sur la manière dont on doit punir dans notre société. Le système pénitentiaire est, dans sa globalité, victime de la symbolique forte que la conscience collective lui reconnaît. Celle-ci croit encore secrètement à la purification des âmes dans le secret d'une réclusion quasi monastique. Le temps monacal n'a pourtant pas grand-chose à voir avec le temps carcéral. ■

Brice Deymié,

*Aumônier national des prisons,
Fédération protestante de France*

⁴ Nicolas Frize, *op. cit.* p. 75.

Pour aller plus loin

Sur la question du sens de la peine, découvrez Le sens de la peine, état de l'idéologie carcérale, un essai polémique de Nicolas Frize, cité dans cet article. Nicolas Frize est compositeur, responsable du groupe de travail « prisons » de la Ligue des droits de l'homme et intervenant en prison.

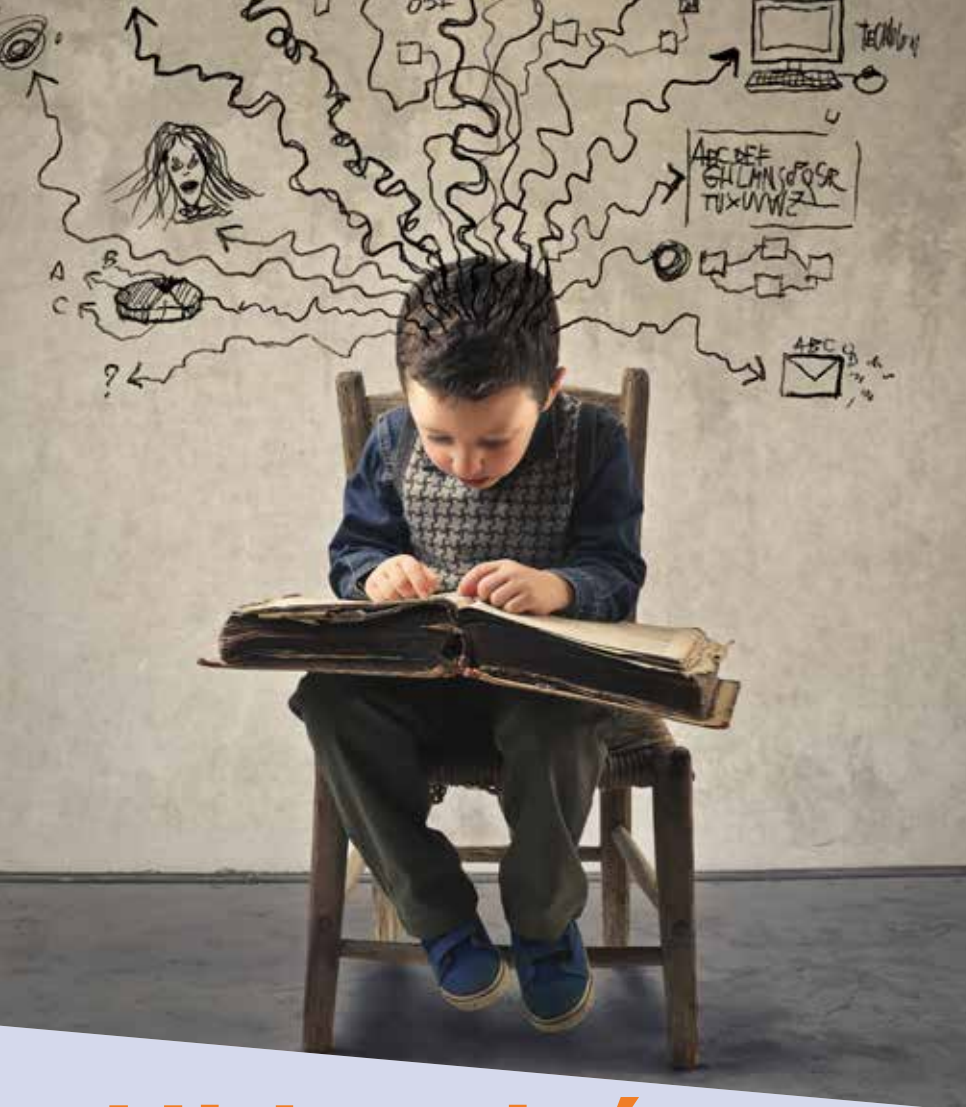
Nicolas Frize, Le sens de la peine, état de l'idéologie carcérale, Paris, L.Scheer, 2004



¹ Nicolas Frize, *Le sens de la peine, état de l'idéologie carcérale*, Paris, L.Scheer, 2004, p. 23.

² *En finir avec la surpopulation carcérale*, Ministère de la Justice, 20 septembre 2016, p. 46.

³ *La mécanique du temps vide in Sociologie pénale : système et expérience*, Eres, 2004, p. 259.



L'identité

dans son rapport au temps et à l'espace en anthropologie de la santé

L'espace est avec le temps une dimension essentielle de la vie. C'est même l'une des données que souligne Winnicott dans la définition qu'il propose de la culture. La vie va s'exprimer chez tout être selon une dynamique propre, espace individuel et espace collectif articulant leur place dans un enchevêtrement permanent tout au long du déroulement de sa destinée.

Dès les premiers moments de la vie du nouveau-né, l'expérience dans le temps et l'espace est radicale avec la nécessité d'une adaptation à un espace aérien rompant avec l'espace aquatique amniotique. S'opère alors un passage d'un temps « symbolique » à un temps « séparé » où l'enfant va construire son autonomie. En effet, dès les premières étapes de la vie, l'expérience de l'espace et du temps est fondatrice de l'intériorité permettant la structuration du Moi

psychique, notamment à partir de ce moi corporel freudien initiateur, dont le moi-peau de D. Anzieu sera un des connotants majeurs. La pratique psychomotrice précoce comme le moi groupal thérapeutique s'articule sur ces perspectives. C'est déjà le questionnement du dedans et du dehors découlant directement de la problématique de l'espace. On la retrouve dans le morcellement mental du schizophrène ou, dans une expression moins archaïque, celui

du dédoublement, projection spatiale du Moi déréalisé. Ainsi, l'espace intrapsychique s'organise sur un modèle porteur des messages du monde extérieur et notamment des connotations motrices, kinesthésiques, visuelles et autres, éléments composant et définissant l'espace vécu, notamment tel qu'il est étudié par la phénoménologie. On ne peut s'étonner que la sémiologie fonde certaines de ses grandes catégorisations cliniques par rapport à l'espace et au temps :

- > le confus est défini en référence à la désorientation temporelle et spatiale ;
- > le dément est caractérisé par une altération des fonctions intellectuelles avec désintégration affectant les fonctions symboliques ainsi qu'une perte des repères temporels. Dans la maladie d'Alzheimer, démence la plus fréquente, l'un des signes précoces porte sur l'espace.

L'utilisation de l'espace et du temps chez certains patients

Mais plus intéressante est l'utilisation de l'espace et du temps dans la réorganisation du temps vécu chez certains patients. Le maniaque avec un envahissement et une occupation permanente de tout l'espace d'une façon caricaturale, une accélération de toutes les fonctions vitales avec un patient vivant plus rapidement que le système physiologique ne le permet. Le psychotique délirant où l'imaginaire utilise l'espace comme l'expriment les thèmes cosmiques ou de grandeur. Tandis qu'à l'opposé, cette occupation peut s'exprimer par un désinvestissement, comme on le note chez le schizophrène où l'on observe un repliement, un renfermement autiste et une incapacité à assumer la mobilisation, d'où sa réclamation d'une immuabilité temporelle et spatiale : c'est ce que traduit la bouffée d'angoisse intervenant chez ce patient quand le rituel est impossible ou lorsque des changements brutaux sont introduits dans son mode de vie et son espace occupant familial.

La donnée spatiale dans les liens corpus social et santé mentale

Une autre perspective articulée sur le champ psychopathologique montre l'importance et la place de la donnée spatiale dans les liens corpus social et santé mentale de l'individu déjà présents dans la notion d'espace vital et dans les conceptions développées à partir de l'éthologie. L'illustration classique en est les migrations et les troubles susceptibles d'être initiés et observés selon que les projets migratoires s'articulent ou non dans une rupture du lien et de l'enracinement à l'espace ancestral, donc à la mémoire et à l'identité.

“

La migration, quelles que soient ses causes, reste un acte à haut potentiel de vulnérabilité pour son auteur. Par la rupture du cadre externe qu'elle implique, la migration entraîne, de facto, une rupture du cadre culturel intériorisé.

”

Cette rupture transgénérationnelle devient ainsi définitive par l'altération de l'espace et du temps traditionnels, et leur désintégration définitive traduit l'intensité du changement culturel et la problématique de la place avec des aspects variés de décompensation. La migration, quelles que soient ses causes, reste un acte à haut potentiel de vulnérabilité pour son auteur. Par la rupture du cadre externe qu'elle implique, la migration entraîne, *de facto*, une rupture du cadre culturel intériorisé.

Le temps est alors le premier paramètre dont les modifications sont ressenties et exprimées par les patients. En effet, la temporalité participe à l'inscription des événements et des affects dans une double perspective verticale et transversale ainsi que personnelle et



générationnelle. Dans la migration, peut-être plus qu'ailleurs, la temporalité participe à la structuration des interactions entre le dehors (la culture au sens anthropologique) et le dedans (le fonctionnement psychique de l'individu).

L'intégration de l'espace dans le soin

Ainsi, l'espace et le temps imposent à chacun de nous, normal ou malade, une certaine structure par ces différentes dimensions mais aussi par la manière dont ils sont investis par les objets et les êtres et organisés par l'homme et ses productions. Car l'homme organise son propre espace, constitue son territoire, aménage ses zones de sécu-

rité et d'indépendance comme celles d'insécurité et de dépendance. Il se projette dans cet espace qui devient le médiateur de ses pulsions.

Le mode d'organisation dans l'espace s'agence suivant l'axe permis-interdit, dominant-dominé. Ainsi s'explique qu'une institution puisse être thérapeutique mais moins à cause de son architecture et donc de son organisation spatiale que par l'intentionnalité thérapeutique du soignant, laquelle implique alors une interrogation permanente sur le fonctionnement institutionnel et donc sur le modèle de communication et d'échange et le lieu de leur élaboration. C'est cette intention qui suscitera l'intégration de l'espace dans le soin comme fondement du travail psychothérapique, et par là même conditionnera sa réussite. ■

Docteur Taïeb Ferradji,
Pédopsychiatre, docteur
en psychologie clinique
et psychopathologie,
Centre Hospitalier J.M. Charcot

“

Le mode d'organisation dans l'espace s'agence suivant l'axe permis-interdit, dominant-dominé.

”



Temporalité sacrée et appropriation laïque

La vie publique a toujours été rythmée par des fêtes reliées à des événements symboliques récurrents. Cette constitution de notre rapport au monde n'a guère changé au cours de l'histoire. Depuis des temps immémoriaux, fêter les changements de saison, la lumière ont été les socles de notre conscience collective.

La religion catholique qui s'est imposée dès le début par sa puissance politique s'est emparée de ces célébrations en instaurant à intervalles réguliers la substitution de ses références à celles qui existaient auparavant. Le temps est devenu chrétien ! La révolution française a bien tenté de fêter « l'Être suprême », de redonner aux lois de la nature la prééminence sur la culture mais la force de l'enracinement culturel chrétien a fait long feu de ces innovations bien éphémères. Seule a émergé au XIX^e siècle, non la prise de la Bastille le 14 Juillet, mais la fête des fédérations ce même jour. Le 14 Juillet n'a d'ailleurs été décrété comme fête nationale qu'en juillet 1880 !

Avec elle, Pâques, Noël, l'Ascension, la Pentecôte constituent des repères évidents pour notre société. Même s'ils

ont perdu peu à peu le sens premier de leur célébration.

Au nom de la République !

Certes, Noël est celle de la naissance du Christ et Pâques celle de sa mort et de sa résurrection, mais les fêtes se sont de plus en plus sécularisées, comme le dimanche devenu jour de repos universel. Dans une société maintenant pluriculturelle, les autres religions souhaitent légitimement obtenir la reconnaissance de leurs fêtes coutumières ; les juifs avec Pourrim, Pessah, Souccot, Roch Hassanah, Hannaka, Yom Kippour (et le Chabbat !), les musulmans avec l'Aid Kebir et le Ramadan (et le vendredi). Ce qui leur est

refusé non pas de façon privative mais dans l'espace public. Non pas au titre du monopole de la religion catholique

mais au nom de la République ! Ce non respect de la laïcité au nom des coutumes pourrait être modifié. L'ensemble des dates pourrait intégrer l'ensemble des fêtes religieuses en les faisant coïncider pour éviter l'empilement. Mais les obstacles seraient nombreux, au premier rang desquels le caractère international. Une autre hypothèse serait de réduire de deux le nombre de fêtes d'origine chrétienne pour les remplacer par une fête juive et une musulmane. Le message serait très fort, comme une manifestation généreuse de la laïcité. Les protestants, toujours embarrassés par les rites, les processions, les célébrations médiatiques pourraient être les ambassadeurs de ce projet. L'étrange demeure en effet que la temporalité sacrée fondée sur une seule religion impose pour toujours sa dictature à la laïcité. L'ouvrir à d'autres formes d'expression religieuse serait un marqueur de paix. ■

Didier Sicard,
Médecin et ancien président du
Comité Consultatif National d'Éthique

“ Dans une société devenue pluri-culturelle, les autres religions souhaitent légitimement obtenir la reconnaissance de leurs fêtes coutumières. ”

Vie

de la fédération

Les Assises des Entraides, le temps du partage et de la rencontre



© David Valat - FEP

Les 3^e Assises nationales des entraides protestantes se sont tenues les 24 et 25 mars derniers sur le thème « Artisans de solidarité – Quand la Parole agit ». À travers des ateliers, des tables rondes et une conférence, les participants se sont interrogés sur le sens et la reconnais-

sance de l'engagement des bénévoles. Ensemble, ils ont cherché à répondre aux questions suivantes : comment recruter des bénévoles ? comment pérenniser leur engagement ? ou encore comment les former ? Autant de questions que se posent les associations et auxquelles

la fédération a souhaité répondre à travers cet évènement. La synthèse de ces échanges et réflexions est disponible dans les Actes des Assises consultables sur le site de la FEP : www.fep.asso.fr ■

De l'Entraide à l'assiette : le livret de recettes et de conseils maintenant disponible



Dans le cadre du concours « De l'Entraide à l'assiette », la FEP avait invité ses associations à se mettre à la place de ceux pour qui manger un bon repas sain et équilibré est un casse-tête quotidien par le biais de trois défis : comment

cuisiner lorsque l'on ne dispose que d'un micro-onde, comment réaliser des plats savoureux à moindre coût et comment épicer des aliments qui manquent de goût. Les associations ont été nombreuses à proposer des recettes.

Les quinze recettes sélectionnées par un jury d'experts (chef cuisinier, nutritionniste et professionnels de l'action sociale) ont été éditées dans un livret et accompagnées de conseils

nutritionnels. Ce livret a été pensé comme un outil d'accompagnement dans la distribution de colis alimentaires. Aussi pouvez-vous dès à présent commander des exemplaires de ce livret pour les glisser dans les colis que vous distribuez. Des tarifs préférentiels sont appliqués en fonction du nombre d'exemplaires commandés et les frais de port vous sont offerts.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser au service communication de la FEP via l'adresse : communication@fep.asso.fr ■



Félicitation aux gagnants du concours « De l'Entraide à l'assiette » : Stéphane Griffiths (1^{er} prix), Josiane Mulder (2^e prix), Henri Zwally (3^e prix), Monique Durand et Isabelle Ricordel (4^e prix), Le Figuier et Zaira Alaeva (5^e prix ex-aequo).



Formation des bénévoles : la FEP vous propose 4 formations

Pour répondre à sa mission d'accompagnement des adhérents, la Fédération de l'Entraide Protestante propose pour 2017 quatre formations destinées aux bénévoles de votre association : « Communiquer : pour-

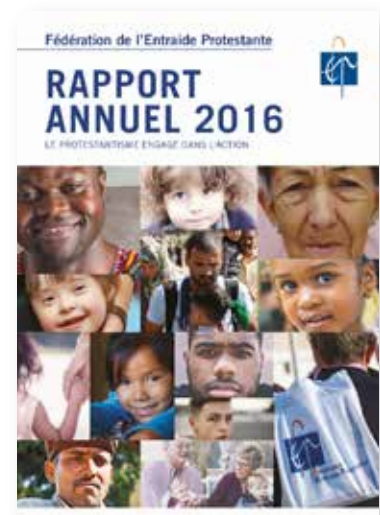
quoi ? Avec qui ? Comment ? », « Accompagner la distribution alimentaire », « Accueil et accompagnement des réfugiés » et « Faire vivre mon association ». Ces formations sont ouvertes à tous les bénévoles concernés

par les thématiques proposées sans prérequis nécessaires. Retrouvez le détail de l'offre de formation de la Fédération sur le site Internet ou renseignez-vous auprès de votre secrétaire régional.

Parution : Rapport annuel 2016

Le Rapport annuel 2016 de la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) vient de paraître. Vous y retrouvez les actions menées en 2016 par la Fédération au niveau national et régional, ses axes stratégiques de travail ainsi que l'ensemble

de ses engagements en faveur d'une société plus inclusive et fraternelle. Vous pouvez retrouver le Rapport annuel de la FEP sur son site : www.fep.asso.fr rubrique publication. ■



Colloque Enfance-jeunesse : synthèse et perspectives

En décembre 2016, la Fédération de l'Entraide Protestante et la Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg organisait, à Strasbourg, un colloque intitulé « Travail social – La recherche du second souffle ».

Ce colloque, impulsé par la commission nationale Enfance-jeunesse de la FEP, avait pour objectifs de dresser des constats sur les difficultés du métier de travailleur social et d'émettre des propositions pour le faire évoluer tout en répondant aux besoins du public ici concerné : la jeunesse. Ce colloque



s'inscrit dans le cadre d'une recherche/action, menée en partenariat avec la faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg et se poursuivra en 2017 à travers des propositions qui seront adressées au Haut conseil du travail social. Nous vous proposons de retrouver la synthèse de ce colloque ainsi que des éléments de perspectives sur la poursuite de la recherche/action dans le document *Colloque Enfance-jeunesse : synthèse et perspectives* disponible sur le site de la FEP : www.fep.asso.fr ■

Plateforme protestante

pour l'accueil des réfugiés : la mission se poursuit



de France et Secours catholique) ont signé à l'Elysée un protocole permettant l'ouverture de couloirs humanitaires entre la France et le Liban.

Ce projet œcuménique, dont la FEP assurera avec ces partenaires la mise en œuvre opérationnelle en France en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Coopération internationale, prévoit l'accueil et l'inclusion en France, dans les 18 prochains mois, de 500 réfugiés syriens et irakiens actuellement déplacés au Liban.

Ce protocole définit précisément le critère de vulnérabilité pour l'identification des personnes, attribue

les missions et les responsabilités, et garantit des délais rapides d'octroi du visa, d'accès au guichet unique et d'obtention du titre de séjour. Dans le cadre de ce dispositif, la FEP mobilisera les outils de la plateforme et verra son action renforcée par un travail en réseau avec ses partenaires.

Devenir hébergeur

Dans cette perspective et en vue de l'arrivée de quatre premières familles dès le mois de mai prochain, **la FEP lance dès aujourd'hui un appel à la mobilisation pour de nouvelles places d'hébergement et se tient disponible pour échanger dès à présent sur ce sujet.** Pour toutes demandes, n'hésitez pas à contacter Franziska Dasnoy : franziska.dasnoy@fep.asso.fr ■

Engagée depuis septembre 2014 en faveur de l'accueil des réfugiés, la plateforme protestante pour l'accueil des réfugiés, pilotée par la FEP, permet d'accueillir actuellement 288 personnes dans près de 35 lieux d'accueil gracieusement mis à disposition par des particuliers, des paroisses et des associations.

Au premier trimestre 2017, la plateforme pour l'accueil des réfugiés a poursuivi sa mission en travaillant au recensement des accueils en cours, en contribuant à la levée de certains freins administratifs et en proposant de nouveaux outils tels que la Convention d'hébergement assortie d'une Charte de l'accueil, et une mise à jour du guide de l'hébergeur. La plateforme s'est également rendue à Grenoble, Lyon,

Tours et Strasbourg, afin d'échanger sur les différentes expériences d'accueil. Des demi-journées de rencontre en région sur le thème de l'Accueil de l'étranger ont par ailleurs eu lieu à Nîmes, Paris, Saintes et Privas. Parallèlement au dispositif déjà en place, la FEP est, depuis octobre 2015, partie prenante d'un projet d'accueil des réfugiés réinstallés porté par neuf associations membres de la FEP et qui a aujourd'hui permis l'arrivée et l'accompagnement de vingt familles.

Un protocole pour l'ouverture de couloirs humanitaires

Par ailleurs, le 14 mars 2017, la FEP et quatre partenaires (Communauté de Saint-Egidio France, Conférence des évêques de France, Fédération protestante

Le Carrefour de l'Engagement fait peau neuve !



Depuis 2012, le Carrefour de l'Engagement permet à toutes les associations qui le désirent de poster des offres d'emploi, de stage, de service civique et plus largement d'engagement dans le secteur associatif ou culturel.

Afin d'améliorer les services proposés à ses adhérents, la FEP a souhaité entreprendre une refonte de la plateforme afin de simplifier son fonctionnement et de permettre une utilisation plus intuitive du site pour les recruteurs comme pour les candidats à l'engagement.

Trois espaces dédiés : recruteur, candidat, bénévole

Afin de faciliter l'utilisation du site, trois espaces sont proposés, le premier dédié aux recruteurs, le deuxième aux candidats et le troisième aux bénévoles.

“ *La CVthèque permettra également aux structures qui recherchent des bénévoles de consulter la liste des candidats en recherche de ce type d'engagement.* ”

De plus, l'outil de recherche d'emploi a été enrichi grâce à l'ajout de filtres permettant de cibler plus précisément sa recherche. Cette refonte s'accompagne enfin de nouveaux contenus éditoriaux dispensant astuces et conseils pour préparer son entretien ou recruter dans les meilleures conditions.

De nouvelles fonctionnalités

En faisant évoluer ce service, la FEP a voulu proposer de nouvelles fonctionnalités aux utilisateurs, notamment grâce à la création d'une CVthèque dans laquelle les chercheurs d'emploi, de stage ou de bénévolat pourront déposer leur *curriculum vitae* et renseigner les secteurs et activités qui les intéressent.

Cette CVthèque permettra également aux structures qui recherchent des bénévoles de consulter la liste des candidats ciblant ce type d'engagement.

Découvrez-le vite sur :
www.engagement-protestant.fr

Vie

de la fédération en région

Grand Est



« Nos histoires sortent de leurs boîtes » : l'exposition participative et itinérante en Lorraine, Alsace et Franche-Comté

Le 1^{er} avril a marqué la date de lancement de l'exposition qui présente de manière créative l'action d'œuvres et fondations protestantes de la FEP Grand Est à partir de boîtes ! Réalisée à l'occasion des 500 ans de la Réforme, l'exposition



a pour but de montrer que l'action sociale protestante est vivante en 2017.

Le premier vernissage a eu lieu à l'église Saint Pierre le Vieux de Strasbourg et a été introduit par l'inspecteur ecclésiastique Philippe Gunther, représentant de l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine

(UEPAL), et Daniel Speckel, président de la FEP Grand Est. Ce sont ainsi 37 créatifs adhérents et une centaine d'admiratifs visiteurs qui ont partagé un moment de convivialité autour des boîtes, toutes plus surprenantes les unes que les autres.

Les créations sont le fruit d'un travail collectif réalisé par les résidents ou bénéficiaires des organisations dans le cadre d'ateliers, des bénévoles, des salariés ou des administrateurs. Cette expérience fédératrice décrite comme « enrichissante » leur a permis de réfléchir à leur identité ainsi qu'aux valeurs qui animent leur organisation.

Vous êtes cordialement invités à venir découvrir les fameuses boîtes personnalisées à Strasbourg du 2 au 18 avril, de 10h à 18h, ou à Wissembourg, Montbéliard, Colmar, Bischwiller, Riedisheim, Metz et Kehl en Allemagne où l'exposition se poursuivra... en route vers de nouvelles fraternités ! ■

Cathy Séry,
FEP Grand Est

Les dates des expositions ainsi que les horaires d'ouverture sont en ligne sur le site de la FEP Grand Est : www.fep-est.fr





Sud-Ouest

FEP Sud-Ouest : un audit pour la région

Le 28 juin, le comité régional se réunira à Bordeaux en espérant pouvoir commencer à travailler avec le nouveau salarié dédié à la région.

En effet, le conseil d'administration a décidé de recruter une personne chargée d'une mission de préfiguration du poste de secrétaire régional pour la région FEP-Sud-Ouest. La personne en charge de ce travail (en cours

de recrutement), pendant six mois, aura pour mission de visiter toutes les associations, soit une quarantaine, afin de comprendre leurs besoins et leurs attentes par rapport à la FEP. Les adhérents de la région seront donc sollicités dans les mois à venir pour la rencontrer, lui présenter leur association et établir un dialogue. Lors d'une journée régionale, nous nous retrouverons afin d'échanger sur ses conclusions et propositions.

Je souhaite donc que Dieu bénisse ces rencontres qui, je n'en doute pas, seront fructueuses pour l'avenir. ■

Renée Lagelouze-Touzaa,
Présidente du comité régional Sud-Ouest

Arc Méditerranéen

« L'accueil de l'étranger, parlons-en ! »

Le 13 mars dernier, à Nîmes, la FEP Arc Méditerranéen organisait la journée « L'accueil de l'étranger, parlons-en ! ». À l'occasion de cette rencontre, une table ronde, animée par Philippe Verseils, a réuni Franziska Dasnoy, cheffe de projet pour l'accueil et l'accompagnement des réfugiés, et

Christian Polge, président du comité régional de la FEP Arc Méditerranéen. Elle a permis d'évoquer la situation des réfugiés à l'étranger et en France, de partager des informations pratiques sur l'accueil des réfugiés dans la région et d'évoquer des solutions possibles pour le développer.

Cette journée a également permis d'entendre les témoignages de citoyens engagés dans l'accueil. ■

[Vous pouvez retrouver l'interview de Francisca Dasnoy, Christian Polge et Michel Lafont, hébergeur bénévole, sur : www.radiofmplus.org](http://www.radiofmplus.org)

AGENDA

JUIN

7 juin

Groupe EHPAD, Bron (69)

15 juin

Rencontre accueil de l'étranger, Privas (07)

22 juin

Groupe entraide, Chalon-sur-Saône (71)

26 juin

Rencontre régionale, Nîmes (30)

27 juin

Réunion PEF 2017, Nantes (44)

28 juin

Comité régional FEP Sud-Ouest, Bordeaux (33)

SEPTEMBRE

6 septembre

Conseil d'administration FEP Grand Est, lieu à confirmer

18 septembre

Groupe de réflexion enfance jeunesse, lieu à confirmer

OCTOBRE

27-28-29 octobre

Protestants en Fête – Vivre la fraternité, Strasbourg (67)

DECEMBRE

5 décembre

Colloque très grande exclusion, Strasbourg (67)

*Retrouvez l'agenda complet sur :
www.fep.asso.fr*

culture



Nous et les autres - Des préjugés au racisme

Suite à sa réouverture en 2015 après une période de travaux et de redéfinition de sa vocation de transmission, le Musée de l'Homme entreprend sa première exposition temporaire sur la frontière souvent tenue entre préjugés et racisme. En utilisant de manière transversale les sciences sociales, l'exposition s'appuie sur des études de chercheurs tout en proposant un parcours accessible à tous grâce à des mises en scène immersives plaçant le visiteur à une terrasse de café et dans une salle d'embarquement d'aéroport. Dans ces mises en situation,



le public est ainsi invité à comprendre les mécanismes de rejet des autres et à décrypter la mise en place de tels phénomènes de discrimination dans nos sociétés. Avec « Nous et les autres – Des préjugés au racisme », Le Musée de l'Homme offre à ses visiteurs des outils de compréhension afin d'encourager chacun à déconstruire les préjugés qui persistent dans les consciences. ■

Nous et les autres – Des préjugés au racisme

Du 31 mars 2017 au 8 janvier 2018
Musée de l'Homme
Palais de Chaillot, Paris 16^e



SILENCE, de Martin Scorsese

Tiré d'un roman publié en 1966 par l'auteur chrétien japonais Shusaku Endo, l'histoire de *Silence* a nécessité près de trente ans de préparation pour porter cette histoire à l'écran. En partie fondée sur des faits réels, *Silence* reprend ainsi l'histoire d'une quête entreprise par deux prêtres jésuites dans le Japon du XVII^e siècle pour retrouver le missionnaire Cristovao Ferreira, grand évangéliste de l'archipel, qui finira par apostasier sur une île où les seigneurs locaux entendent couper les racines de cette religion importée. Accueillis secrètement dans ce climat répressif, les deux jésuites sont à leur tour capturés et confrontés à l'insoutenable choix entre l'apostasie ou la mort. Martin Scorsese aborde dans ce film des thèmes cruciaux : le mystère de la relation qui unit l'homme à Dieu, le sens de l'acte et la portée du renoncement. Passionnant, exigeant et porteur de questionnements essentiels, *Silence* est disponible en DVD à partir du 15 juin. ■

Silence
Martin Scorsese



27^e édition du cinéma en plein air à la Villette

Tous les étés, le parc de la Villette se transforme en cinéma en plein air, permettant à chacun d'avoir accès à des films grand public comme à d'autres plus confidentiels. Dans une ambiance très conviviale, le public est invité dès 20h30 à venir visionner gratuitement

des films tout en se prélassant sur la pelouse aménagée pour l'occasion. Il est aussi possible de louer un transat et un plaid pour profiter confortablement des films proposés. Sur le thème, cette année, de la nourriture au cinéma, le festival a concocté un programme aux petits oignons dans lequel vous pourrez retrouver des films tels que *La Graine et le Mulet* d'Abdellatif Kechiche, *Le Goût du riz au thé vert* de Yasujiro Ozu, et pour les plus petits *Ratatouille* de Brad Bird. ■

Proteste

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante



Oui, je m'abonne

Abonnement Individuel

(4 numéro / an)

35€

Abonnement adhérent

- Abonnement annuel : 28€

- À partir de 2 abonnements,
profitez d'une offre à 15€ par abonnement

- À partir de 5 abonnements,
profitez d'une offre à 10€ par abonnement

Plus d'informations sur www.fep.asso.fr ou à communication@fep.asso.fr



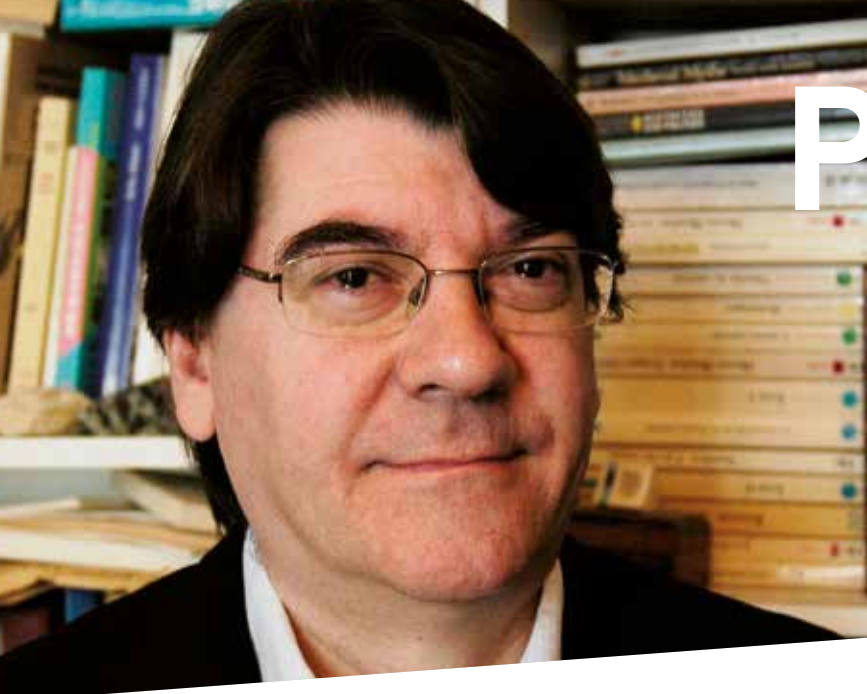
Notre charte

La pauvreté et les précarités,
le chômage, la solitude, l'exclusion
et les multiples formes de souffrance
ne sont pas des fatalités.

Ce sont des signes manifestes et douloureux d'un ordre culturel, social et économique qui ne laisse que peu de place aux êtres fragiles et vulnérables. Ces atteintes à la dignité humaine sont en contradiction avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et en opposition avec l'Évangile. Il est inacceptable qu'un être humain soit enfermé dans sa souffrance ou abandonné dans sa douleur. Il est inacceptable qu'un être humain ne puisse manger à sa faim, reposer sa tête en un lieu sûr et ne soit considéré comme membre à part

entière du corps social. Où qu'il soit et quel que soit son itinéraire personnel, il s'agit toujours d'une négation de la vie. Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante unissent leurs efforts pour rendre concrète et immédiate la solidarité dont ils proclament l'urgence et l'efficacité. Ils mettent en œuvre des actions diverses pour soulager les souffrances physiques et morales, accueillir et accompagner les personnes en situation de détresse. Au-delà de cette aide nécessaire, ils s'attachent à discerner et à nommer les causes des souffrances et de la pauvre-

té. Leur objectif est de mobiliser les femmes et les hommes dans une commune prise de conscience des souffrances et des injustices qui défigurent le monde afin qu'ils puissent agir pour plus de fraternité. Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante se fondent sur les promesses de vie et de paix du Dieu d'amour et s'engagent, aux côtés de beaucoup d'autres, à en manifester les signes. Ils veulent affirmer la force libératrice de la Parole de Dieu, proclamer l'espérance, et œuvrer pour un partage équitable.



Portrait

Pascal NOBLET

un homme libre et libéré

Après trente années passées au sein du ministère des Affaires sociales, Pascal Noblet, fonctionnaire à l'aube de la retraite, dresse un bilan critique et incisif des fonctionnements politico-administratifs de l'État social dans son ouvrage intitulé *Dysfonction publique. L'État social vu de l'intérieur*. Rencontre avec un homme libre, enfin.

Dans quelques mois, Pascal Noblet prendra sa retraite. Avant de dire définitivement adieu à la fonction publique, il a tenu à dresser un bilan de fin de parcours, rassemblant ses souvenirs et réflexions sur ses trente années passées au sein du ministère des Affaires sociales. Un ouvrage critique et provoquant assumé par son auteur.

« Je me suis un peu lâché », admet-il volontiers, « j'ai fait le choix d'une parole relativement libre dans cet univers très contraint et hiérarchisé ». Un univers fait de dysfonctionnements importants que l'auteur s'emploie à dénoncer : supériorité des diplômés de l'ENA, rigidité et lenteur du système administratif, faux-semblants ou difficulté à être entendu... Pascal Noblet n'oublie rien et dénonce tout !

Des problèmes de fond...

Pour l'auteur, deux problèmes de fond sont à traiter. « Le premier est incontestablement la lourdeur de cette administration qui peine à écouter les personnes investies dans les dossiers dès lors qu'elles ne sont pas énarques. La parole est très hiérarchisée et n'est pas partagée », déplore le fonctionnaire. « Pourtant il serait souhaitable que nous puissions nous interroger et critiquer ensemble les dispositifs mis en place », ajoute-t-il. « D'autant que ces énarques ne restent en moyenne que trois années en charge d'une direction. Un temps insuffisant pour entrer en profondeur dans la complexité des dossiers traités

“

En matière de lutte contre l'exclusion, les dispositifs mis en place semblent toujours être des solutions temporaires permettant d'attendre les solutions pérennes.

”

sont que des formules mises en place pour repousser l'échéance de l'accès à l'emploi et au logement pérenne. »

...et des pistes de réflexion

« Bien sûr, tout n'est pas négatif », nuance-t-il. « Il faut reconnaître que les choses ont évolué. Il y a vingt ou trente ans, peu de dispositifs de lutte contre l'exclusion existaient. Le RMI, la CMU restent de grands progrès dans ce domaine ». Les critiques de Pascal Noblet, même si elles sont souvent grinçantes, se veulent aussi constructives. L'auteur dresse en effet des pistes qui permettront de poursuivre la réflexion. « J'ai longtemps réfléchi à la question de l'insertion et à celle de la stabilisation. C'est-à-dire de savoir s'il est absolument souhaitable de chercher à insérer une personne dans la société ou si, dans certains cas de figure, la stabilisation, c'est-à-dire le fait qu'une personne trouve un équilibre, même imparfait,

ne peut constituer une fin en soi. Cette réflexion a cours aujourd'hui dans certaines associations. C'est un sujet auquel j'ai essayé de donner une légitimité et dont je peux aujourd'hui être fier », explique-t-il.

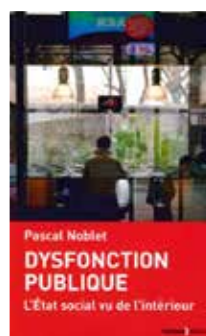
Le verre reste à moitié vide

Un bilan en demi-teinte, donc, même si pour le fonctionnaire « le verre reste plus à moitié vide qu'à moitié plein ». Un ton libre et un esprit critique qui amènent à se demander si Pascal Noblet n'a jamais été tenté de rejoindre le monde associatif pour s'investir dans le plaidoyer, par exemple. Une question à laquelle il répond simplement : « L'occasion ne s'est jamais présentée et pour être honnête, je ne sais pas si j'aurais été beaucoup plus libre dans le monde associatif. Quoi qu'il

en soit, j'ai toujours considéré mon travail comme une coopération avec les associations, et nos relations comme un ensemble qui fait avancer les choses. » Une coopération qui devra se poursuivre avec d'autres car c'est bel est bien un livre d'au revoir qu'a écrit Pascal Noblet avant de s'installer en Bretagne et « de passer à autre chose ». « Je plains un peu certains collègues qui ont poursuivi leur carrière dans l'associatif. C'est une vie dense

et pleine de tensions, de stress, d'obligations. J'ai essayé de faire des choses, je les ai écrites, proposées... Aujourd'hui, je passe le relais aux générations suivantes. » ■

Propos recueillis par Pauline Simon,
Rédactrice en chef de Proteste



Noblet Pascal,
Dysfonction publique.
L'État social vu de l'intérieur,
Lemieux Éditeur, 2016